

Master Psychologie sociale, du travail et des organisations

Facultés Sciences humaines et sociales | Campus UCO Angers

Mise en ligne le 8/2/21

INFORMATIONS SUR LES COMMISSIONS D'ADMISSION

Commission 1 Master 1

- Dépôt de votre candidature au plus tard le **15/6/21**
- Réponse de la commission transmise à partir du **25/6/21**

Commission 2 Master 1

- Dépôt de votre candidature au plus tard le **31/8/21**
- Réponse de la commission transmise à partir du **10/9/21**

Commission 1 Master 2

- Dépôt de votre candidature au plus tard le **22/6/21**
- Réponse de la commission transmise à partir du **2/7/21**

Commission 2 Master 2

- Dépôt de votre candidature au plus tard le **8/9/21**
- Réponse de la commission transmise à partir du **17/9/21**

Critères d'admission en Master 1

- La moyenne générale de chaque année de licence
- La totalité des semestres de licence acquis (pas de semestre acquis par compensation)
- Le projet de formation universitaire et professionnel, les stages effectués (dans lettre de motivation et CV)

Critères d'admission en Master 2

- Le mémoire de recherche de 1^{ère} année de master (notes et thématique)
- Le mémoire d'analyse de la pratique ou rapport de stage
- Les stages et expériences professionnelles ; les spécialités et options suivies en M1 (dans le CV) ; le projet professionnel (dans la lettre de motivation)
- Les notes de master 1 et de licence

Décision transmise au candidat uniquement par email.